



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 mars 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 Février 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mars 2002

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition Consorts
PICOU-VINATIER - secteur 3 : Le Lambon**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

DELIBERATION D20020072

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition Consorts
PICOU-VINATIER - secteur 3 : Le Lambon**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, les Consorts PICOU-VINATIER ont donné leur accord pour la vente d'une emprise de terrain sur leur propriété en nature de terre agricole, dans le secteur du Lambon.

Cette emprise, d'une superficie d'environ 70 m², s'effectue sur la parcelle cadastrée section IH n° 7 d'une superficie totale de 9050 m². La surface exacte de cette emprise sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition est destinée à la plantation d'arbres d'alignement pour le Chemin Communal du III Millénaire.

La Ville de NIORT versera :

- une indemnité principale d'un montant de 16,10 € (soit 0,23 €/m²) correspondant à l'avis du Domaine,
- une indemnité de remploi de 15 % d'un montant de 2,41 €,
- une indemnité d'éviction due au locataire du terrain, Monsieur MAINET d'un montant de 24,26 € (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître TABARD. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé :

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)